

Registre des codes-créanciers

Formulaire de mutation

Type de mutation	
<input type="checkbox"/> Changement de nom	Valable à compter du: Joindre impérativement une copie d'une pièce d'identité officielle (p. ex carte d'identité).
<input type="checkbox"/> Changement d'adresse	Valable à compter du:
Données de base	
N° RCC	
GLN (Global Location Number) Veuillez indiquer votre GLN personnel.	
IDE (numéro d'identification des entreprises)	
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
Nom	
Prénom	
Nom du cabinet	
Date de naissance	(jour / mois / année)
Forme juridique	<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle <input type="checkbox"/> Autre:
Langue de correspondance	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Italien
Adresse du cabinet / du lieu d'implantation	
Complément d'adresse	
Rue	
Case postale	
NPA / lieu	
Téléphone du cabinet	
Téléphone mobile	
Téléfax du cabinet	
Site Internet	
E-mail du cabinet	
Pays	

Registre des codes-créanciers

Déclaration

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée.

Le fournisseur de prestations soussigné confirme l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus

Le fournisseur de prestations confirme avoir pris connaissance des conditions générales du registre des codes-créanciers actuellement en vigueur (CG RCC) et prend note que le numéro RCC est attribué sur la base des informations contenues dans le présent formulaire. Toute information fautive ou incomplète ainsi que la non-communication des mutations peuvent générer des problèmes de paiement pour les prestations fournies.

Le règlement sur les taxes et le règlement de traitement RCC actuellement en vigueur s'appliquent. Ces deux documents peuvent être consultés sur le site Internet de SASIS SA www.sasis.ch/fr/634, à la rubrique «Bases juridiques».

Lieu et date

Signature

Prénom nom

Le formulaire de mutation est à envoyer à:

SASIS AG, Zahlstellenregister, Postfach 3841, 6002 Luzern 2 Universität